

Concours Prix étudiant 2022-2023

(maîtrise et doctorat)



Le Réseau de recherche en sécurité routière (RRSR) du Québec présente son concours de prix à la maîtrise et au doctorat.

VALEUR ET DURÉE

Pour l'année universitaire 2022-2023, il y a une possibilité d'un prix à la maîtrise (4 000 \$) et d'un prix au doctorat (5 000 \$). La direction du RRSR se réserve le droit de modifier la répartition des prix selon la quantité et la qualité des dossiers reçus.

CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ

- La personne étudiante de 2^e ou 3^e cycle doit :
 - Faire son projet de mémoire ou de thèse sur un sujet lié à la sécurité routière.
 - Être inscrite à temps plein dans un programme de 2^e ou 3^e cycle dans un établissement universitaire québécois au moment de recevoir le prix, c.-à-d. aux trimestres d'automne 2022 ou d'hiver 2023. Pour les personnes étudiantes inscrites en janvier, la moitié du prix pourrait être octroyée.
 - Être membre du RRSR* et être dirigée par un(e) professeur(e) membre du RRSR* [dont le dossier a été mis à jour](#) depuis 2021.

MODALITÉS DE SOUMISSION ET PROCÉDURE D'EXAMEN DES DOSSIERS

Les dossiers soumis devront contenir les éléments suivants (voir détails formulaire d'inscription) :

- Le formulaire d'inscription dûment complété et signé.
- Une copie de tous les relevés de notes des études universitaires (1^{er}, 2^e, 3^e cycles) ; une copie non certifiée des relevés est acceptée.
- Une version générique du CV commun canadien.

Les dossiers seront évalués par un jury composé de personnes expertes dans le domaine de la sécurité routière du RRSR et d'autres institutions.

Les critères suivants seront considérés lors de l'évaluation des dossiers (100 points) :

	2 ^e cycle	3 ^e cycle
• Excellence du dossier académique	40 %	30 %
• Pertinence, qualité et faisabilité du projet de recherche	50 %	50 %
• Expériences antérieures en recherche	10 %	20 %

L'annonce des récipiendaires des prix se fera en novembre 2022. Les modalités de versement du prix seront envoyées aux récipiendaires.

À NOTER : Les récipiendaires des prix s'engagent à remercier le Réseau de recherche en sécurité routière (RRSR) du Québec pour l'octroi de leur prix (p. ex., article, mémoire, thèse). Ils doivent aussi s'engager à présenter leurs travaux de recherche au Colloque annuel du RRSR qui se tient généralement au mois de mai ou à participer à une autre activité organisée par le RRSR. Une invitation leur sera transmise par le comité exécutif du RRSR.

POUR SOUMETTRE SA CANDIDATURE

Pour soumettre votre dossier de candidature ainsi que pour toute demande d'information, contactez info@rrsr.ca. **Seules les demandes complètes reçues par courriel d'ici le 17 octobre 2022 seront acceptées.**

* Pour devenir membre du RRSR ou vérifier si votre professeur(e) est membre, contactez info@rrsr.ca.